Intervention sur les baisses accordées aux associations culturelles et à l'association des Amis du Musée de la Résistance Nationale

Intervention de Fatiha Aggoune
Présidente du Groupe Val-de-Commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,
Chèr·es collègues,
Triste tradition oblige, nous voici une nouvelle fois confrontés à des baisses de subventions.

Aujourd'hui, **nous actons de nouvelles coupes dans les financements des équipements à rayonnement départemental, avec une diminution de 130 000 euros par rapport à 2025.** Parmi les structures concernées, je pense notamment au MAC Malraux de Créteil.

S'agissant du soutien aux festivals, les économies imposées au Festival de Marne se poursuivent, alors même que celui-ci a déjà subi des réductions de financement et enregistré cette année une légère baisse de fréquentation. **On ne peut que s'interroger sur les conséquences de ces choix pour la pérennité et le rayonnement de nos manifestations départementales dans le domaine culturelle.**

Ces nouvelles coupes ne sont malheureusement pas une surprise. **Nous nous souvenons que le Budget 2026 prévoyait déjà une diminution de près de 1,46M€, soit 14 % de l'enveloppe consacrée à la culture en 2025**. Une enveloppe qui avait elle-même déjà diminué de 1,2M€ par rapport à 2024…

La question demeure donc entière **: jusqu'où comptez-vous aller dans ces réductions ? Et surtout, quelle ambition culturelle souhaitez-vous encore porter pour notre département ?**

Je souhaite également revenir sur un sujet plus local et qui concerne mon canton et qui concerne l'association du *Plateau 31*.

Au regard des éléments que je vous ai transmis **concernant le *Plateau 31*, et contrairement aux arguments avancés pour justifier son retrait de subvention, cette association dispose bel et bien de partenariats sur le territoire. Pouvez-vous donc nous indiquer si vous envisagez de rétablir son financement ?**

Plus généralement cette fois-ci, je souhaite réitérer une demande formulée précédemment, à plusieurs reprises, et qui, à ce jour, reste pourtant sans réponse : **pouvez-vous nous communiquer un tableau complet des subventions départementales accordées cette année ?**

Alors que la prochaine commission permanente sera également la dernière de l'année, **nous constatons que de nombreuses associations demeurent absentes des aides départementales présentés. Il nous semble indispensable de disposer d'une vision claire et exhaustive des décisions prises et des soutiens effectivement accordés.**

Pour conclure, au regard de ces éléments, **notre groupe s'abstiendra sur le rapport 61**[1].

[1] Aides aux structures culturelles val-de-marnaises au titre de l'année 2026.

Je souhaite également intervenir au sujet de la subvention départementale accordée à l'association des Amis du Musée de la Résistance Nationale.

Notre groupe prend acte, de manière positive, du versement du solde de la subvention à l'Association des Amis du Musée de la Résistance Nationale qui gère depuis plus de 40 ans cet équipement emblématique de notre département.

Ces dernières années, **la baisse de la subvention départementale de 80 000€ par an, la suppression de la subvention municipale de Champigny-sur-Marne de 45 000€ par an** (à l'exception de 10 000€ accordé en 2025) et la suppression de la subvention de l'EPT Paris Est Marne et Bois de 50 000€ ont largement contribué à fragiliser le fonctionnement de ce Musée.

Je rappelle que nous avons le privilège d'avoir sur notre territoire le plus important musée de France consacré à la résistance et qu'il ne fonctionne qu'avec une équipe réduite de 7 personnes.

Depuis 2025, l'arrêt de la prise en charge par le département des fluides (eau, gaz, électricité…) pour un bâtiment qui lui appartient a alourdi considérablement les charges de l'association de plus de 80 000€ par an. Seule la solidarité de nouvelles collectivités et de l'EPT 11 a permis d'éviter un dépôt de bilan.

Aussi, dans la perspective de la création d'un Groupement d'Intérêt Public, nous vous demandons de prévoir dans le prochain budget 2027 **le rétablissement de la subvention départementale initiale, soit 260 000€ par an** ainsi que la prise en charge des fluides du bâtiment Aimé Césaire.

Au moment où les idées nauséabondes du fascisme connaissent une recrudescence inquiétante, il serait incompréhensible que notre département laisse disparaître ce lieu de mémoire et de transmission exceptionnel.

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi